



## La LADDH coupable de « faire » dans les droits humains

La Ligue Algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) confirme, ce dimanche 22 janvier 2022, l'authenticité du document balancé sur les réseaux sociaux par de tierces personnes, d'une manière intrigante et illégale, relatif à un arrêt du tribunal administratif d'Alger portant sur la dissolution de la LADDH.

Ainsi, le Ministère de l'intérieur a introduit devant le tribunal administratif d'Alger, en date du 4 mai 2022, une requête introductive par laquelle il demande la dissolution de notre organisation. Le tribunal statue en faveur de Ministère de l'intérieur en date du 29 juin de la même année. Le jugement portant la dissolution de la LADDH porte la date du 29 septembre 2022. La LADDH fut absente ou évitée durant toute la procédure qui l'a visée.

Comme d'autres organisations et partis politiques, la LADDH paye son engagement, au même titre que des millions d'Algériens et Algériennes, dans le mouvement pacifique du Hirak. Un engagement pour la démocratie, les libertés et les droits humains. Et comme d'autres organisations, la question de la conformité avec la loi sur les associations a toujours fait objet de blocage et d'instrumentalisation de la part des pouvoirs publics. Comment ne pas douter de cet argument quand on sait que les véritables membres de la LADDH se sont inscrits dans une dynamique collective de refondation de l'organisation et sa stabilisation.

Plus surprenant encore, il est reproché à la LADDH de travailler sur la question des droits de l'Homme avec d'autres instances et organisations internationalement reconnues. Il est reproché à la ligue de faire dans les droits humains, selon sa devise : « les droits de l'homme sont universels et indivisibles ». Plus encore, il est reproché à certains de ses véritables membres d'avoir des opinions, d'être au contact des citoyens. De militer pour les droits des migrants, pour les droits des travailleurs, ou encore le droit des familles de Harraga de connaître le sort de leurs proches. Révoltant.

De tout temps, la LADDH, dont l'histoire se confond avec l'histoire de la Nation, a toujours été ostracisée et combattue par les différents pouvoirs politiques. Elle a toujours résisté et elle résistera encore.

La LADDH dénonce l'acharnement continu qui la cible et qui prend avec cette dernière décision, une proportion d'une extrême gravité. Elle étudiera ce jugement et fera valoir ses droits en usant de tous les moyens légaux et légitimes disponibles.

**Ligue Algérienne pour la défense des droits de l'Homme**